

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chers membres du Conseil Municipal,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :
Mercredi 06 décembre 2023 à 20h30 à la Maison des Associations.

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Autorisation de dépenses d'investissement préalable au vote du Budget Primitif 2024.
2. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Ligue contre le Cancer des Pyrénées-Atlantiques.
3. Admission en non-valeur.
4. Détermination des conditions du bail professionnel du cabinet médical de la pédicure-podologue.
5. Approbation du projet et du financement de la part communale – affaire 23EX038 – programme « Face AB (extension souterraine) 2023 ».
6. Approbation du projet et du financement de la part communale – affaire 23TE024 – programme « Génie civil communications électroniques option A 2023 ».
7. Enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la société REVAL BTP.
8. Approbation du projet de périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) souterraines de Gascogne.
9. Adoption des rapports sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement non collectif pour l'exercice 2022.

Questions diverses.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,
Thierry CARRERE